

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1081>



**A Gennevilliers, comme
partout, refusons la réforme
des rythmes scolaires en
votant contre ses différentes
moutures et en se mobilisant**



Date de mise en ligne : lundi 11 mai 2014

- PRIMAIRE

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

La municipalité de Gennevilliers a décidé de poursuivre dans sa volonté de capter des compétences éducatives qui appartiennent à l'Ecole, à l'éducation nationale, passant outre à l'avis ultra majoritaire des enseignants du premier degré.

Le projet de mise en place des décrets Peillon et Hamon sur les rythmes scolaires concocté par la municipalité, même auréolé d'une soi-disant originalité, fait entrer le ver dans le fruit. Il consacre la territorialisation et contribue à aggraver nos conditions de travail.

Quand plus de 80 % des collègues ont signé en automne ou ces dernières semaines l'une ou l'autre des deux pétitions demandant au maire de refuser d'appliquer la réforme des rythmes scolaires, quand plus d'une centaine se sont retrouvés sur le parvis de la mairie à manifester leur opposition le mardi 6 mai, ce choix jusqu'au-boutiste est une provocation et relève d'un certain mépris envers les enseignants.

La concertation avec les parents d'élève est surtout axée sur un petit groupe ; beaucoup de parents ont, à juste titre, beaucoup d'inquiétudes à propos de ce qui adviendra en septembre. Il ne suffit pas que les élus affirment la main sur le coeur que tout se passera bien pour que ce soit la réalité. Les expériences actuelles de villes comme Paris, qui a au moins autant de moyens que Gennevilliers, prouvent le contraire.

A l'école maternelle, la proposition municipale est un grand vide, qui élargit la pause méridienne et pose le gros problème de l'organisation de la sieste.

A l'école élémentaire, les garanties sur la formation du personnel qui exercera les TAP sont vraiment minimales.

Afin d'éviter les mauvaises surprises à l'automne, SUD et CGT proposent que le conseil d'école se prononce contre la mise en place du décret, sous quelque forme que ce soit, qu'il rejette à la fois les propositions de la municipalité et l'organisation que le DASEN veut imposer aux récalcitrants.

SUD Education 92 , CGT Educ'action 92, SNUDI FO 92